

PRÉPARATION À LA MATURITÉ SUISSE

La préparation à l'examen suisse de maturité permet l'obtention du diplôme de Maturité fédérale, un diplôme impératif pour le cursus académique supérieur.

De façon générale, la maturité suisse atteste d'une maturité personnelle acquise dans un cadre scolaire qui s'illustre par un niveau certain de connaissance. Elle est reconnue sur tout le territoire helvétique et également à l'étranger.

Grâce à l'Institut-Domi votre école à distance, vous gérez à votre guise tant les devoirs que le temps d'étude. À l'inscription vous avez la possibilité d'établir un planning avec le directeur.

Pourquoi choisir l'Institut-Domi ?

- Vous adaptez votre rythme de travail selon vos besoins
- Vous profitez d'un suivi constant dans l'évolution de vos études
- Vous bénéficiez de quatre maturités blanches pour vous évaluer
- Vous participez gratuitement à des sessions de révision
- Vous tirez parti de nos tarifs compétitifs.

À qui s'adresse la formation à distance ?



- Votre activité professionnelle ne vous permet pas de suivre des cours en présentiel
- Votre carrière sportive ou artistique est incompatible avec l'enseignement classique
- Votre santé ne vous permet pas de suivre un *cursus* en présentiel
- Vos études ont été interrompues et vous souhaitez les reprendre
- Vous ne vous retrouvez pas dans l'enseignement dit «traditionnel».

ORGANISATION DE LA FORMATION

Une bonne planification et une discipline personnelle rigoureuse sont nécessaires afin de parvenir à l'objectif final : l'obtention de la maturité suisse.

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez les différentes branches et leur répartition entre les deux partiels.

1er partiel	2ème partiel		
Disciplines fondamentales	Disciplines fondamentales	Option spécifique <i>(une branche à choix)</i>	Option complémentaire <i>(une branche à choix)</i>
Biologie	Français	italien	Chimie
Chimie	2e langue nationale : Allemand ou Italien	Espagnol	Biologie
Physique	3e langue étrangère : Anglais, Italien ou Allemand	Biologie & chimie	Géographie
Géographie	Mathématiques	Économie et droit	Economie et droit
Histoire		Philosophie/Psychologie/ pédagogie	Psychologie/pédagogie
Arts visuels ou		Musique	Philosophie
Musique			

12 à 24	Examen 1er partiel	6 à 12 mois	Examen 2e partiel
			
Branches du 1er partiel			
Histoire	Ecrit : 80 min		
Géographie	Ecrit : 80 min		
Arts visuels ou	Ecrit : 3h		
Musique	Oral : 25 min		
Biologie	Ecrit : 80 min		
Chimie	Ecrit : 80 min		
Physique	Ecrit : 80 min		
Branches du 2° partiel			
Mathématiques			Ecrit : 4h
	Français		Ecrit : 4h/Oral : 15 min
	Allemand ou italien*		Ecrit : 3h/Oral : 15 min
	Allemand ou italien ou anglais*		Ecrit : 3h/Oral : 15 min
	OS*		selon branche
	Travail de maturité		Oral : 15 min
	OC		Oral : 15 min

L'INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE

Un système individualisé

Toutes les réponses, les remarques relatives aux devoirs sont individualisées et faites part des professeurs de qualité. Les mails envoyés admettent une réponse personnelle et précise. Si vous deviez avoir besoin d'un Skype, vous bénéficiez d'un cours privé et non en groupe.

Des sessions de révision

Deux semaines avant chaque partiel de la maturité suisse, l'Institut-Domi vous propose gratuitement une révision complète des branches vues durant votre préparation. Grâce au planning proposé vous choisissez celles que vous souhaitez revoir. Ces révisions sont en présentiel au siège de l'Institut-Domi, mais ne sont pas obligatoires. Cependant, c'est durant ce temps que vous pouvez suivre des cours vous apportant de plus amples informations ou des connaissances complémentaires.

Débouchés

La maturité est un diplôme reconnu non seulement en Suisse, mais également à l'étranger, il s'agit du plus haut papier des études secondaires. Ce titre est capital pour la suite des études. L'obtention de la maturité suisse permet un accès direct :

- À toutes les facultés universitaires en Suisse sans examen d'entrée
- Aux écoles supérieures (ES)
- Aux Hautes Ecoles Spécialisées (HES-SO, EHL, HEG, HEIG, HEP, ECAL, etc...)
- Aux universités étrangères.

Une plateforme méthodologique

Notre LMS (Learning Management System) performant offre divers types d'exercices, un forum, une console avec vos avancements. Vous avez ainsi une vision complète et toujours à jour des performances que vous réalisez.

Un rythme de travail adapté

Vous organisez votre travail en fonction de vos disponibilités et du temps que vous pourrez y consacrer. Avec l'aide et l'accompagnement de nos formateurs, vous préparez au mieux à l'obtention de la maturité suisse. L'avancement se fait suivant les directives du SEFRI avec un programme décomposé par l'Institut-Domi afin d'optimiser vos chances de succès.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Quelles sont les conditions d'admission à l'Institut-Domi ?

Il n'y a aucune condition d'entrée pour commencer votre parcours à l'Institut-Domi. Il faut néanmoins avoir terminé l'école obligatoire et des bases solides en mathématiques sont conseillées. Nous proposons des cours à la carte sur les différentes matières afin de vous sentir à l'aise avant de commencer votre *cursus*.

Combien y a-t-il de rentrées annuelles ?

Il y a deux rentrées annuelles, vous pouvez commencer à l'Institut-Domi du 10 août au 30 septembre et/ou du 10 Janvier au 28 février.

Il y a deux sessions fixées par le SEFRI pour passer la maturité qui sont en février et en août.

Quelle est la durée de la formation ?

La durée de la formation dépend de vos disponibilités. En effet, il existe trois variantes :

- 12 mois pour les personnes ayant passé le 1er partiel et/ou souhaitant refaire le 2ème partiel
- 24 mois pour les apprenants pouvant s'impliquer plus ou moins, 25h/semaine et possédant déjà certaines connaissances surtout linguistiques
- 36 mois pour un cursus d'environ 20h/semaine, globalement plus accessible à tous.

Quelles sont les modalités de paiement ?

Le paiement peut s'effectuer en plusieurs fois selon le type de service choisi. Il y a possibilité de le régler mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement. En optant pour un paiement unique, vous bénéficiez d'un rabais de 5 %.

Qui peut s'inscrire à l'examen de maturité ?

Toute personne étant dans la capacité de se déplacer dans les lieux d'examen. La seule obligation imposée par la commission fédérale de maturité est celle d'avoir 18 ans révolus lors de votre présentation au deuxième partiel. Cependant, selon votre statut (sportif d'élite/artiste, date de naissance ou autre) il peut y avoir exception.

Existe-t-il des subsides ou des bourses ?

Chaque canton possède des subsides ou des bourses. L'octroi ou non de ces aides dépend de chaque canton et de la situation de chaque candidat. Il existe également des fondations privées qui peuvent prendre en charge une partie des frais, sous forme de bourses. Dans certains cantons, l'AI participe financièrement à cette formation.